

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 35726

Texte de la question

M. Jean-Jack Queyranne * attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation des travaux liés à la construction d'un nouveau site pour le centre des archives nationales. Situé à Paris dans le Marais, ce dernier conserve et communique, entre autres, les archives de la France depuis les Mérovingiens jusqu'en 1958. Les conditions de conservation de ces documents ne sont pas optimales et les autres départements sont saturés. Un million d'euros a été inscrit au budget 2004 pour lancer le concours de maîtrise d'oeuvre de ce nouveau centre, cependant le choix du site retenu n'est toujours pas annoncé. La localisation du site doit être définie dans les meilleurs délais car les archives nationales sont l'outil de sauvegarde de notre patrimoine. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir l'informer de l'état du projet de construction du nouveau centre des archives nationales.

Texte de la réponse

Le Président de la République et le Gouvernement ont décidé la construction d'un nouveau centre des Archives nationales qui sera localisé sur le territoire de la commune de Pierrefitte, au terminus de la ligne 13 du métro, à proximité immédiate de l'université de Paris VIII - Saint-Denis. Ce nouveau centre, d'une capacité de 320 kilomètres, aura vocation à accueillir l'ensemble des archives centrales de l'État depuis 1790 et permettra de faire face aux versements des trente années à venir. Les archives de l'Ancien régime et le minutier central des notaires parisiens resteront sur le site du centre historique des Archives nationales, dans le Marais. Le principe de la rénovation de ces bâtiments historiques est arrêté, même si leur rénovation ne pourra être pleinement menée à bien qu'après l'ouverture du nouveau centre et le déménagement des archives qui doivent le rejoindre. Un usage sera conservé au site de Fontainebleau, où seront regroupées des archives sérielles susceptibles de faire l'objet d'une communication à distance. Dès cette année, les études de programmation seront achevées et il sera procédé au choix du maître d'oeuvre. La livraison du nouvel équipement est prévue pour 2009. Parallèlement, sera conduite la réflexion sur l'organisation et le statut des Archives nationales dans leur nouvelle configuration.

Données clés

Auteur: M. Jean-Jack Queyranne

Circonscription: Rhône (7e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 35726 Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 mars 2004, page 1952

Réponse publiée le : 20 avril 2004, page 3057